



INTERPRETARIAT SIMPLE GRATUIT

POUR QUI ?

Tous les professionnels de santé de ville

PAR QUI ?

Des interprètes professionnels (compétence, réglementation, professionnalisme, clé culturelle, secret médical)

POURQUOI ?

Une meilleure compréhension de la consultation pour vous et votre patient

QUAND ?

Sur tous vos soins/ consultations programmé.e.s et non programmé.e.s

COMMENT ?

Demander votre CODE PERSONNEL en envoyant un mail :

reseau-e.care@chu-toulouse.fr



LE DISPOSITIF e.CARE

Appui dans vos prises en charge de patients en situation de précarité

Temps d'échange

Equipe accompagnement du patient

Propositions d'orientations

Coordination de parcours social et de santé

Sensibilisation, temps de formation

Mises en lien

Lien médecine ville / hôpital

Infolettres

Fiches pratiques